

**PROJET PEDAGOGIQUE
ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS
A CARACTERE EDUCATIF
EXTRASCOLAIRE
2018/2019**



LIEU : ECOLE COMMUNALE DE PEIPIN/ SALLE MONTEBELLE DE VALBELLE

ACCE « LES P'TITES BOUILLES »

RUE DES ECOLES – HOTEL DE VILLE

04200 PEIPIN
06 48 33 74 63

lesptitesbouilles04@orange.fr

SOMMAIRE

I.	L'organisateur.....	3
1.	Situation géographique.....	3
2.	Rappel des objectifs du projet éducatif.....	4
II.	Accueil de loisirs Les P'tites Bouilles.....	4
1.	Locaux Peipin.....	4
2.	Infrastructure mise à disposition.....	4
3.	Public accueilli.....	5
1.	Les locaux :.....	5
2.	Infrastructure mise à disposition.....	5
3.	Public accueilli :.....	5
4.	L'équipe.....	6
5.	Condition d'accueil.....	8
a)	Horaires :.....	8
b)	Temps de restauration.....	8
c)	L'accueil d'enfant porteur d'handicap.....	9
d)	Nuitées.....	9
e)	Séjour.....	9
6.	Modalités d'inscriptions.....	9
7.	Les relations avec les familles.....	9
8.	Journée type.....	10
9.	Les objectifs.....	11
a)	Les objectifs.....	11
	L'accueil les p'tites bouilles est un accueil collectif à caractère éducatif (ACCE).	11
b)	Moyens et évaluations.....	13
III.	Fil rouge.....	15
IV.	Evaluation globale.....	16
	Indicateurs retenus :.....	16

I. L'organisateur

1. Situation géographique

La communauté de communes est située dans la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur dans le département des Alpes-de-Haute-Provence (04). Elle regroupe 14 communes :

- Aubignosc
- Bevons
- Châteauneuf-Val-Saint-Donat
- Châteauneuf-Miravail
- Curel
- Montfort
- Montfroc
- Les Omergues
- Peipin
- Noyers
- Salignac
- Sourribes
- Saint Vincent sur Jabron
- Valbelle

La CCJLVD compte 5258 habitants (selon le dernier recensement INSEE), pour une densité de 17 hab/km².

Le siège se situe sur la commune de Salignac.

La Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance propose à ses habitants deux accueils collectifs de mineurs à caractère éducatif pendant les vacances scolaires un sur l'école de Peipin et le deuxième se situe à Valbelle dans la salle polyvalente « Montébelle ». Tous les enfants du territoire peuvent y participer. A Peipin, les enfants sont accueillis à partir de 3 ans et sur Valbelle à partir de 4 ans.

2. Rappel des objectifs du projet éducatif

Le projet éducatif de la CCJLVD s'articule autour de trois grands axes :

- Favoriser le développement et l'épanouissement et le bien-être des enfants
- Développer le lien social, la solidarité et le civisme
- Favoriser l'esprit d'initiative, l'autodiscipline, la responsabilisation

II. Accueil de loisirs Les P'tites Bouilles

A/ Peipin

1. Locaux Peipin

L'Accueil Collectif à Caractère Educatif se déroule sur l'école de Peipin. L'accueil a à disposition :

- deux salles de classes destinées à des enfants de 3 à 5 ans.
- trois salles de classes primaires
- une grande salle de classe aménagée en salle de regroupement en accueil de loisirs dotée d'un tableau interactif multimédia.
- une salle animation réservé à l'année pour le périscolaire et le temps méridien.
- une bibliothèque scolaire, coin lecture et détente pour l'ACM
- une salle de repas et de soins
- des sanitaires réglementaires pour les plus petits
- des sanitaires pour les plus grands
- des sanitaires adultes
- un restaurant scolaire d'une capacité de 50 personnes
- une cuisine
- une salle enseignants / animateurs
- une régie pour le matériel
- une grande cour et pré arboré
- une cour d'accueil
- un jardin d'enfants attenants à l'école

2. Infrastructure mise à disposition

La commune de Peipin met à disposition la salle Polyvalente, le city-stade et le stade.

L'Accueil de Loisirs peut disposer des différents équipements de la Communauté de Communes de Jabron Lure Vançon Durance avec une demande faite au préalable vers les mairies concernées.

3. Public accueilli

L'ACCE accueille des enfants de 3 à 13 ans durant les petites vacances scolaires. Les enfants inscrits proviennent de différentes communes (Peipin et communes avoisinantes).

La capacité d'accueil pour les enfants de moins de 6 ans est de 24, et 24 pour les plus de 6 ans soit 48 enfants maximum

B/ Valbelle

1. Les locaux :

L'accueil de loisirs se déroule sur la polyvalente de Valbelle : La salle de Montebelle.

Cette salle peut être coupé en deux grâce à une paroi amovible.

Nous avons à disposition une cuisine et deux sanitaires dont un adapté aux plus jeunes.

La salle dispose d'un parc arboré.

2. Infrastructure mise à disposition

Nous pouvons bénéficier des infrastructures de la commune : stade, parc public

3. Public accueilli :

L'accueil sur Valbelle est ouvert aux enfants à partir de 4 ans jusqu'à 13 ans. Le site accueille principalement des enfants de la vallée du Jabron.

La capacité d'accueil maximum à Valbelle est de 16 enfants de moins de 6 ans et 24 de plus de 6 ans, soit au maximum 40 enfants

4. L'équipe



L'équipe est composée :

La directrice : Caroline CAPPELIER, titulaire du BPJEPS (Brevet Professionnel Jeunesse Education Populaire et des Sports option Loisirs Tous Publics) et d'un DEJEPS (Brevet Professionnel Jeunesse Education Populaire et des Sports mention Animation Sociale).

Son rôle :

- Elle est garant de la sécurité physique et affective des enfants.
- Elle est le garant de la mise en œuvre du projet pédagogique.
- Elle a en charge la coordination et l'animation de l'ensemble du personnel.
- Elle gère les relations avec les différents partenaires (prestataires de service, partenaires, municipalité, etc.).
- Elle a en charge la gestion quotidienne du centre (administrative, financière et matérielle).
- Elle a un rôle de formation des animateurs, de suivi et de validation des stagiaires.
- Elle associe les parents à la vie du centre.
- Elle détermine les points négociables et non négociables relatifs au bon fonctionnement du séjour.

Ses différentes fonctions :

- Gestion financière du budget de fonctionnement
- Gestion administrative : législation, suivi de projet, bilan, inscriptions et régisseur.
- Gestion de l'économat
- Gestion du matériel
- Gestion des relations extérieures, et de la communication.
- Gestion globale de la structure
- Garant de la réglementation : sécurité, hygiène, santé.
- Gestion des activités
- Gestion et suivi du projet pédagogique
- Animations ponctuelles
- Gestion du personnel : recrutement, formation, suivi, organigramme

La directrice adjointe de Peipin : Lidwine VINGERE, Stagiaire BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport option Loisirs Tous Publics).

Son rôle :

- Elle travaille en partenariat avec la directrice, elle la seconde dans son action.
- elle coordonne les équipes d'animation et veille au respect du projet.
- Elle a des fonctions liées à l'accompagnement des animateurs :
 - De socialisation qui consiste à transmettre un langage, des attitudes, des comportements et à faire repérer les contraintes et les règles de l'organisation propre au séjour.
 - De transmission des connaissances qui consiste à faire acquérir des savoir-faire, des capacités de communication, des savoirs théoriques en lien avec la pratique.
 - D'évaluation qui consiste à aider l'animateur à mesurer l'écart entre le profil de poste et sa mise en pratique.
- Elle est l'intermédiaire entre l'équipe d'animation et la direction en ce qui concerne le suivi du projet pédagogique.
- Elle a un rôle de formation des animateurs et de suivi des animateurs stagiaires.

Ses fonctions : Les fonctions de la directrice adjointe rejoignent celle de la directrice.

Les animateurs :

L'équipe d'animateurs est principalement composée d'agents de la CCJLVD. L'encadrement peut varier en fonction du nombre d'enfants inscrits. Dans tous les cas, il est en conformité avec la réglementation (taux d'encadrements légaux, diplômes,...) en vigueur.



Les taux d'encadrements qui s'appliquent sont :

- Un animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans.
- Un animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans.

et

- 50% titulaires du BAFA ou équivalent
- 20% stagiaires BAFA
- 20% de personnes sans qualification

Leurs rôles :

Auprès des enfants

- Il est garant de la sécurité physique et affective des enfants.
- Il est à l'écoute des enfants et répond à leurs demandes.
- Il sait accepter le refus ; solliciter sans forcer.
- Il est force de proposition et s'adapte quand une activité ne fonctionne pas.
- il sait adapter les activités à l'âge des enfants.
- Il gère complètement son activité de la préparation jusqu'au rangement.
- Il respecte les enfants en tant qu'individu à part entière.
- Il fait part à l'adjoint sanitaire des problèmes survenus au cours de la journée (mêmes minimes).
- Il connaît les différentes règles de sécurité essentielles quant aux activités.

Avec ses collègues

- Il respecte ses collègues.
- Il sait travailler en équipe et écouter l'autre.
- Il participe aux réunions de préparation.
- il sait se remettre en question et avoir un positionnement sur son action.
- Il travaille en collaboration avec l'adjoint pédagogique.
- Il respecte le travail de l'autre (surveillants de baignade, prestataires de service, personnel de service, chauffeur du bus, etc...)

Avec les parents

- Il discute avec les parents lorsqu'ils sont demandeurs sur la journée de leur enfant.
- Il sait répondre à des demandes d'organisation ou sait orienter vers les personnes concernées.
- Il est présent au moment de l'accueil et du départ.

Ses fonctions¹ :



5. Condition d'accueil

a) Horaires :

Afin de répondre aux besoins de garde des familles, l'accueil propose des horaires de fonctionnement larges de **07h30 à 18h30**.

Accueil de 7h30 à 9h et de 17h à 18h30

Possibilité de venir chercher son enfant entre 11h30 – 12h et de le ramener entre 13h et 14h.

b) Temps de restauration

Pour le site de Peipin

Les enfants disposent d'une pause repas d'**1h30**. Les familles qui le souhaitent peuvent venir chercher leurs enfants pour le temps du repas.

Le prestataire pour les repas est « Chez Marc » à Peyruis, au prix de 4,10€. Le déjeuner s'effectue dans la salle réfectoire de l'établissement.

Pour le site de Valbelle :

Les enfants prennent le repas dans la salle polyvalente. Le repas est tiré du sac. Des frigos et micro-ondes sont à disposition dans la salle.

¹ <http://www.jesuisanimateur.fr>

c) L'accueil d'enfant porteur d'handicap

Depuis la loi de 2005, tous les enfants doivent être acceptés au sein d'un accueil collectif pour mineurs.

La CCJLVD met en place les conditions pour accueillir au mieux les enfants porteurs d'handicaps. En effet il est possible de mettre en place le dispositif « Accueil Pour Tous » pour la formation du personnel et/ou le renfort d'équipe. Ce dispositif est porté par la CAF et DDCSPP.

d) Nuitées

Pendant l'accueil de loisirs estival, nous proposerons une nuitée pour les plus jeunes au sein de l'accueil de loisirs.

Un supplément de 3 € sera demandé pour participer au frais de repas.

e) Séjour

Pendant le mois de juillet, un séjour sera proposé aux enfants de 8 ans et plus. Le séjour aura une capacité d'accueil de 14 enfants avec 2 animateurs. Selon la durée du séjour (2 à 4 nuits) et les activités, le montant sera calculé en fonction.

6. Modalités d'inscriptions

Les inscriptions se font au bureau des P'tites Bouilles situé à la mairie de Peipin.

Pour un bon fonctionnement du service et une meilleure continuité dans les animations, les enfants doivent être inscrits au minimum 3 jours durant la semaine.

Un supplément de 10 € pour les sorties pour la participation à la location de bus notamment.

Les tarifs des services extrascolaires sont fixés par délibération par le conseil communautaire.

Des permanences sont également assurées le mercredi après-midi à la salle de Montebelle de 14h à 18h15 pour l'accueil de loisirs de Valbelle.

7. Les relations avec les familles

Les familles sont des partenaires essentiels au bon déroulement de l'accueil !

Dès l'inscription, les familles rencontrent la directrice, aussi bien pour mettre à jour les données administratives, que pour instaurer un climat de confiance entre la cellule familiale et l'accueil extrascolaire.

Chaque jour, les animateurs accueillent l'enfant et sa famille. Le soir l'équipe pédagogique fait un retour aux parents sur le déroulement de la journée pour chaque enfant.

A la fin des vacances, un temps fort est organisé avec la participation des parents.

8. Journée type

Que fait l'animateur ?

De 7h30 à 9h : arrivée échelonnée des enfants

Arrivée échelonnée des animateurs : Il accueille les familles et préparent leurs matériels pédagogiques pour la journée

9h : atelier de méditation ou de yoga

L'animateur soit anime ou participe à l'atelier, soit prépare la collation

9h15 : collation

Il distribue la collation avec l'aide des enfants

9h45 : Bonjour collectif petits jeux de mise en route de la journée

Il propose des jeux de mise en route

10h à 11h30 : activité

Il propose et anime une activité et Il range avec les enfants

11h30 à 12h : départ des enfants pour le repas/ passage aux toilettes des enfants qui mange sur place

Un animateur reste avec le groupe d'enfants qui part/ un animateur par aux toilettes avec le groupe qui mange sur place.

11h50 : retour au calme

L'animateur propose une animation : chant, jeux calmes, méditation....

12h : repas

Il mange avec les enfants et aide les plus jeunes

13h00 : temps calme/ sieste pour les plus jeunes

Il propose des animations calmes : relaxation, dessins, perles, lecture de livre, jeux de constructions.... Pour les plus jeunes accompagne à la sieste, lit une histoire....

Les animateurs jouent avec les enfants et gère les départs/ arrivées

14h00 à 16h15 : activité

Il propose et anime une activité puis range avec les enfants

16h15 : Evaluation en groupe

L'animateur explique aux enfants l'arbre pédagogique

16h40 : goûter/ temps de parole

Il met en place le goûter, questionne les enfants sur l'après midi et l'ensemble de la journée, met en place des débats...

17h à 18h30 : départ échelonné/ jeux libres

Il fait un retour de la journée passée aux familles/ un animateur joue et/ou surveille les enfants en jeux libres

Départ échelonné des animateurs

9. Les activités sportives :

Dans le cadre de l'accueil collectifs de mineurs, les enfants peuvent être amené à pratiquer différentes activités sportives.

Dans le cadre des activités aquatiques le quota d'encadrement dans l'eau est un animateur pour 5 enfants moins de 6 ans et un animateur pour 8 enfants de plus de 6 ans. Les jeux aquatiques se pratiqueront sous la surveillance d'un maitre-nageur ou d'un surveillant baignade.

Pour la pratique/ l'initiation de sports à risques, elles se pratiqueront avec un professionnel diplômé à la fédération française du sport pratiqué.

10. Les objectifs

a) *Les objectifs*

L'accueil les p'tites bouilles est un accueil collectif à caractère éducatif (ACCE).

D'après le projet éducatif de la communauté de communes porte sur la citoyenneté, l'autonomie, et l'épanouissement de l'enfant.

Nous avons travaillé avec l'équipe d'animation sur ces objectifs éducatifs afin de les décliner en objectifs opérationnels.

Afin de les rendre visible aux yeux de tous, l'équipe d'animation à mis en place les « tours pédagogiques ». Chaque enfant viendra afficher sa brique avec le nom de l'activité ou le moment de la journée préféré(e) sur la tour pédagogique qu'il lui semble la plus pertinente

OBJECTIFS EDUCATIFS	OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS OPERATIONNELS
Favoriser l'épanouissement de l'enfant à l'accueil de loisirs	Favoriser le rythme de l'enfant	Adapter les temps d'activités
		Prendre le temps avec chaque enfant
		Aménager les espaces
	Favoriser l'ouverture d'esprit	Proposer des animations diversifiées
		Renforcer les échanges bienveillant entre enfants
	Renforcer la confiance en soi	Valoriser les actions des enfants
		Créer des repères spatiotemporels
Favoriser la citoyenneté de l'enfant	Sensibiliser à l'écocitoyenneté	Lutter contre le gaspillage alimentaire
		Réduire la consommation d'eau et d'électricité
		Recycler les matériaux
	Rendre acteur l'enfant au sein de l'acce	Permettre à l'enfant de faire des choix
		Rendre l'enfant force de propositions
	Impliquer l'enfant dans la vie du centre	Participer à la vie quotidienne
		Responsabiliser l'enfant aux matériels
	Facilité l'expression de chacun	Ecouter les autres sans intervenir
		Echanger sans jugement
		Utiliser des différents outils d'expression

b) Moyens et évaluations

OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS OPERATIONNELS	Actions	Evaluations	Arbre péda
Favoriser le rythme de l'enfant	Adapter les temps d'activités	En fonction de l'âge du groupe des activités plus ou moins longues sont proposées. L'animateur respect les besoins physiologiques de son public, et aménage l'espace en fonction que chacun puisse s'y retrouver	Planning du séjour adapté aux groupes d'âge. 100% des animations sont faites dans un milieu sécurisé selon la législation Tous les adultes sont présents pour écouter les enfants à tout moment de la journée.	Prendre le temps Se sentir bien au centre
	Prendre le temps avec chaque enfant			
	Aménager les espaces			
Favoriser l'ouverture d'esprit	Proposer des animations diversifiées	Rechercher des activités innovantes qui font appel à leurs différentes capacités (cognitive, émotionnelles, sportives)	Programme varié, en termes d'activités, et création d'animations originales	Nouvelle activité
	Renforcer les échanges bienveillants entre enfants	Mettre en place des temps de parole, apprendre aux enfants à s'écouter,	Diminution des conflits entre enfants, Prise de parole aisée de tous les enfants	Parler devant ses copains
Renforcer la confiance en soi	Valoriser les actions des enfants	Complimenter les actions des enfants, mettre en avant leurs fabrications d'objets, mise en place de spectacles....	Des actions fortes sont montées durant le séjour	Etre plus fort dans sa tête
	Créer des repères spatiotemporels	Mise en place de routines, des espaces bien différentier pour les différents temps de la journée,	L'enfant sait se déplacer seul dans les différents espaces et sait à quel lieu est réservé à quel usage	Utiliser les différents coins jeux/activités

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Action	Evolution	Arbre péda
Sensibiliser à l'écocitoyenneté	Lutter contre le gaspillage alimentaires	Inciter les enfants à se servir seulement ce qu'ils pensent manger, mettre en place le compostage	Le compostage a été utilisé quotidiennement	Apporter les restes au compostes
	Réduire la consommation d'eau et d'électricité	Mettre au gout du jour les panneaux de rappel sur l'eau et les lumières	Des nouveaux panneaux d'information sont fais	Fait attention à l'eau et à l'électricité
	Recycler les matériaux	Proposer des activités à partir de recyclage	L'animateur a-t-il proposer une fois une activité autour du recyclage	Utiliser du matériel recycler
Rendre acteur l'enfant au sein de l'acce	Permettre à l'enfant de faire des choix	Dans la mesure du possible proposer différentes activités à une même tranche d'âge, lui offrir le plus souvent possible différentes solutions	Les enfants ont pu choisir leurs activités ou avaient plusieurs propositions dans leurs journées	Faire des choix
	Rendre l'enfant force de propositions	Mettre en place une journée où c'est les enfants qui choisissent quelle activité il souhaite faire et dans la mesure du possible la préparer.	Les enfants ont préparé et fait une activité, l'enfant propose des animations ou des thèmes pour les prochaines vacances	Proposer un jeu ou une activité
Impliquer l'enfant dans la vie du centre	Participer à la vie quotidienne	Les enfants petits et grands participent à la mise en place des différents temps de collation, déjeuner et goûter	Les enfants participent activement à la mise en place et au débarrassage des différents repas	Participe à la vie quotidienne
	Responsabiliser l'enfant aux matériels	Les enfants participent aux rangements, peuvent être référent de matériels ou de jeux	L'ensemble des enfants range après avoir utilisé le matériel	Faire attention aux matériel
Facilité l'expression de chacun	Ecouter les autres sans intervenir	Mettre en place des outils (jeu) pour que chaque enfant puisse parler sans être couper	Les enfants n'ont plus besoins d'outils pour s'écouter parler	Ecouter les enfants et adultes parler
	Echanger sans jugement	Apprendre aux enfants le langage girafe (communication non violente)	Proposer des animations autour de la communication bienveillante	Utiliser le langage girafe
	Utiliser des différents outils d'expression	Proposer pendant les vacances différents outils : pâte à modeler, dessin, peinture, fresques, chant danses ...	Les enfants ont pu participer s'ils le souhaitaient à différents ateliers d'expressions	S'exprimer

III. Fil rouge

Cette année, le fil rouge portera sur les Contes. Chaque vacance sera l'occasion de découvrir un ou plusieurs contes.

Les contes sont des vecteurs pour l'enfant du développement de la personnalité chez l'enfant.

L'identification, l'enfant peut se retrouver par des aspects vers les « gentils », les héros, comme dans les « méchants »

L'équilibre de la personnalité, la personnalité des enfants s'affirme entre le moment où ils rentrent en petite section et jusqu'au CM2. Ils doivent s'intégrer à un groupe, chercher à s'affirmer, développer des conduites sociables acceptables

Dépassement de la peur, comme souvent dans les contes, les enfants peuvent se comparer aux héros qui dépassent souvent leurs peurs.

Les contes permettent trois fonctions :

Sociale, (l'échange)

Psychologique (grâce à l'imagination, la création et l'identification)

Pédagogique/ éducative (moral, entraide, solidarité...)

« Le conte est une forme d'expression universelle qui traverse l'espace et le temps et donc pas les cultures) JC. Denizot

Grâce aux contes, les enfants développent l'écoute active (apprendre à écouter, prendre le temps d'écouter), conceptualise des valeurs tels que la solidarité, l'entraide, et reçoivent le besoin de magie qu'ils ont besoins pour se construire.

De plus les animateurs vont pouvoir aborder les contes de différentes façons : culturelles, manuelles et sportive, sans oublier les grands jeux et autres ateliers

IV. Evaluation globale

Chaque soir l'équipe pédagogique fait un retour sur sa journée. Les points forts et les points à travailler pour le lendemain.

Le vendredi est un moment clé pour faire le bilan de la semaine.

En fin de centre un bilan écrit est fait pour communiquer sur les moments forts de l'accueil et les points à travailler pour que la prochaine équipe des prochaines vacances soit encore plus à l'écoute des besoins des enfants, des parents.

Ce bilan est fait à partir du projet pédagogique. Il est à la base de notre travail quotidien.

Plusieurs bilans sont réalisés :

- les bilans d'activités
- les bilans de fin de séjour
- les bilans annuels

Indicateurs retenus :

Quantitatifs :

Nombre d'enfants inscrits

Nombre d'ateliers proposés

Chiffrage des dépenses et recettes

Qualitatifs :

Bilan réalisé auprès des enfants (ressenti du séjour, implication des enfants, renouvellement des ateliers, ...)

Arbres pédagogiques

Bilan des animateurs (aboutissement des projets, valorisation des projets)